

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

Article 1 : Ce vide-greniers est réservé aux habitants domiciliés dans les quatre premiers arrondissements de Paris. Il est strictement interdit aux professionnels et commerçants. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription/l'installation aux personnes ne respectant pas ces critères.

Article 2 : Il n'y est autorisé que la vente d'objets personnels d'occasion, en bon état. **Les produits alimentaires (denrées et boissons), les contrefaçons (vêtements, sacs et chaussures...) sont exclus de la vente.** Les organisateurs se réservent le droit de faire retirer tout objet jugé non conforme.

Article 3 : Il est mis à la disposition de l'exposant un stand de 2,50 m sur 1,50 m. Le marquage à la craie fixe les limites de chaque stand.

Article 4 : Le participant organise l'espace attribué à sa guise et les objets déballés demeurent sous sa responsabilité en cas de casse, de vol ou de tout autre préjudice

Il est interdit de diffuser de la musique sur les stands. **Il est interdit** d'accrocher quoique ce soit au mobilier urbain. **Aucune marchandise** ne doit être accolée au mur de l'église.

Article 5 : L'installation ne commence qu'à partir de 7 heures. Après déchargement, les véhicules doivent quitter la place car le stationnement des véhicules est strictement interdit.

Article 6 : Les mineurs participant à ce vide-greniers sont à tous moments placés sous la responsabilité exclusive de leur(s) parent(s).

Article 7 : Le remballage commence au plus tard à 18 h 30 pour être terminé à 19h. L'espace mis à disposition doit être débarrassé de tout objet, papier et déchet.

Article 8 : En cas d'intempéries, le vide-greniers ne pourra être annulé ; **il ne sera procédé à aucun remboursement.**



ADRAQH

Association pour la Défense des Riverains et l'Animation du Quartier des Halles

Régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901
Siège Social : 10 rue pierre Lescot – 75001 PARIS

19ème vide-greniers de printemps JACQUES CHAVONNET

SAMEDI 6 juin 2026 de 8.30 à 18.30

**Rue Rambuteau devant l'église Sainte Eustache
réservé aux habitants domiciliés dans les 4 premiers
arrondissements de PARIS**

Inscriptions le vendredi 5 juin de 17.30 h à 19 h, rue Rambuteau
devant l'église Sainte Eustache

Prix des stands de 2,50 mètres sur 1,50 mètre 25 €, 10 € pour les
membres de l'association A.D.R.A.Q.H.

**Lors de l'inscription se munir d'une photocopie de sa carte
d'identité (recto/verso) ou de passeport ainsi qu'une
photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

Aucune inscription possible sans ces documents.

BULLETIN D'INSCRIPTION 6 juin 2026

(A compléter en lettres majuscules)

NOM :

PRENOM :

E-MAIL:

TELEPHONE PORTABLE :

PAIEMENT Chèque* Espèces

* libellé à l'ordre de A.D.R.A.Q.H

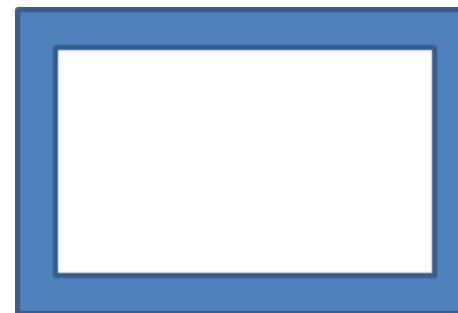
**J'atteste ne pas être un professionnel et ne pas avoir
participé à plus de deux vide greniers**

Date :

Signature :

RECU D'INSCRIPTION 6 juin 2026

(A présenter obligatoirement le jour du vide-greniers)



Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement et
m'engage à en respecter les termes

**Contact : sur le stand de l 'A.D.R.A.Q.H le jour même à
partir de 8 heures et
jusqu'à la veille adraqh.75001@gmail.com**

Date :

Signature :